

**INFORMATION DÉCHETS**  
**PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT LIÉE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19**  
**- TRI DES EMBALLAGES RECYCLABLES -**  
**INFORMATION CENTRE DE TRI PAPREC NIMES**

Dans cette période difficile, il est plus que jamais important de maintenir le service de collecte des déchets, et notamment le tri sélectif.

Le centre de tri PAPREC NIMES, où sont déposés nos emballages ménagers pour être triés, note une présence importante de masques usagés, de gants chirurgicaux et de matériels médicaux.



**Il est important de se souvenir que le tri est fait par des personnes dont il est impératif de pouvoir assurer la sécurité sanitaire.**

**Il est inacceptable de trouver dans la collecte des emballages recyclables du matériel médical, des masques usagers, des ordures ménagères.**

Le centre de tri PAPREC NIMES met en place, à compter du 02 avril 2020, un contrôle accru des emballages recyclables entrant sur le site.

Si des objets pouvant être en lien avec le COVID-19 sont identifiés, le secteur géographique concerné ne sera plus autorisé à vider sur le centre de tri.

**Respectons le travail de ces agents qui trient nos déchets et protégeons-les.**  
**NE DÉPOSER JAMAIS VOS MASQUES, GANTS OU AUTRES MATÉRIELS MÉDICAUX AINSI**  
**QUE VOS MOUCHOIRS USAGÉS DANS LE TRI SÉLECTIF.**

**Il faut les déposer avec les ordures ménagères (dans 2 sacs noirs bien fermés).**

**Merci pour votre compréhension et votre comportement solidaire et citoyen.**

**Le 02/04/2020**

Communauté de Communes Enclave des Papes-Pays de Grignan

Tél : 04.90.35.01.52 – [www.cceppg.fr](http://www.cceppg.fr)